Lycée LA BRIE CAMPUS PERIGORD BERGERAC

Fiche contact Entreprise afin de préparer la convention de stage en milieu professionnel

Filière « Sciences et Technologies de l 'Agronomie et du Vivant »
Classe : STAV 2
Date limite de remise de la fiche :

Du

ÉLÈVE

Nom et prénom : Date de naissance :
Nom du responsable légal :
Adresse :
Tél : **Tél Resp :**
Hébergement durant le stage : ❒ au domicile - ❒ au lycée (si période de scolarité) - ❒ dans la famille - ❒ autre :
Restauration : ❒ au domicile - ❒ au lycée (si période de scolarité) - ❒ au restaurant d'entreprise - ❒ autre :
Transport : ❒ bus scolaire (si période de scolarité) - ❒ voiture - ❒ bicyclette - ❒ cyclomoteur - ❒ autre :

ENTREPRISE / MAÎTRE DE STAGE

Nom et adresse (ou cachet) :
.....
.....
.....
.....
.....
Tél. : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Mail : .....

Numéro Siret : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
Compagnie d'assurance : .....
N° Police : .....
Dérogation machines dangereuses :
Obtenue le :|__|__ |/|__|__|/|__|__| (fournir attestation)

Représentant de l'entreprise :
Nom :
Fonction :

Maître de stage :
Nom, prénom :
Fonction:

Tél. : (si différent de l'entreprise) : |__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|

Horaires : (Maximum 35 h 00 par semaine)
Lundi : Jeudi :
Mardi : Vendredi :
Mercredi : Samedi :

Superficie du magasin :

CONDITIONS DE VALIDATION DU LIEU DE STAGE

AMENAGEMENT	PRODUCTION
Espaces verts - Espaces naturels - Espaces arborés et forêts Gestion de l'eau	Elevage - Culture

Activités

Activité principale : .....
Nombre

L'entreprise s'engage à respecter les règles sanitaires en vigueur à la date du stage.

Fait à _____ Le, |__|__ |/|__|__|/|__|__|

Signature du représentant de l'entreprise

Lieu de stage conforme au référentiel ? ☐ oui ☐ non

Visa enseignant : Isabelle DAULHIAC

CALENDRIER DES PERIODES DE STAGES PROFESSIONNELS

Du

REMARQUES LÉGISLATIVES

1/ Ces stages en milieu professionnel, partie intégrante de la formation scolaire de nos élèves, **ne sont pas concernés par la législation sur la gratification des stages.**

2/ Les stages doivent être réalisés dans le respect du code du travail.

4/ Si les horaires ne sont pas saisis par le maître de stage, le lycée les déterminera en conformité avec le code du travail et ils apparaîtront sur la convention définitive.

Lycée Agricole et Viticole de Bergerac
L.E.G.T.A. 1869, Route du Château - Domaine de La Brie 24240 Monbazillac – tél 05 53 74 42 42 – exploitation : 05 53 74 42 48
e.mail : legta.bergerac@educagri.fr – http://www.bergerac.educagri.fr